
S I M A - K I V U a.s.b.l.
Soutien aux Initiatives des Mouvements Actifs au Kivu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Congo, le 30 juin 2005 : départ pour une nouvelle Transition ? »

L'asbl SIMA-KIVU, association de droit belge servant de relais aux organisations de la société civile du Kivu en Europe, est soucieuse d'exprimer son opinion sur l'arrêt de la transition le 30 juin 2005 ou son éventuelle prolongation.

1. On a semé le vent, on récolte la tempête

Pour l'asbl SIMA-KIVU, l'incapacité notoire des dirigeants actuels à conduire la transition vers ses objectifs ne constitue pas une surprise, car elle était inscrite dès le départ dans les différentes négociations pilotées par la communauté internationale. A cet effet, les positions successives de notre association ont stigmatisé sans relâche deux entorses majeures aux accords signés, à savoir : la prime faite aux criminels et collaborateurs issus des composantes armées, et l'hypocrisie consistant à présenter des négociations intercongolaises comme la réponse à l'agression rwando-ougando-burundaise.

En effet, c'est à la faveur de ces différents accords que des individus sans projet de société, ayant pris les armes et ayant occasionné la mort de 4 millions de nos compatriotes, des individus dont on savait qu'ils ne pouvaient, ne peuvent et ne pourront conduire le Congo vers la démocratie, ont été imposés à la tête de notre pays. L'étrange formule "1 + 4" a, comme prévu, paralysé les institutions, car chacun de ses titulaires a consacré son énergie à la consolidation de sa position militaire, au détournement des deniers publics et au pillage des ressources de l'Etat, plutôt qu'à la préparation des élections. Qui s'en étonnera ?

En tout cas, nous tenons à affirmer que même si elle demeure un impératif, la consultation populaire ne pourra pas apporter le changement espéré si elle n'aboutit pas à la mise à l'écart définitive de criminels et politiciens sans autre projet que la gabegie, l'enrichissement personnel et la défense des intérêts étrangers.

Voilà pourquoi, pour l'asbl SIMA-KIVU, le rendez-vous électoral tant attendu sera historique, non parce qu'il apportera des solutions miracles à tous nos problèmes, mais parce qu'il constituera **une occasion unique pour les Congolais d'opérer progressivement un changement radical de mentalité par rapport à la conquête, à l'exercice, et à l'abandon du pouvoir.**

La préparation des élections doit donc être entourée d'un maximum de soins, afin qu'elles se déroulent dans les conditions que tous souhaitent libres, plurielles et transparentes.

S I M A - K I V U a.s.b.l.
Soutien aux Initiatives des Mouvements Actifs au Kivu

2. Le pouvoir dans la rue ou les négociations ?

Certaines formations politiques préconisent le changement brutal des institutions à la date du 30 juin 2005. D'autres, en coulisses, négocient l'élargissement du gouvernement aux politiciens qui n'ont pas droit au gâteau de la Transition. Pourtant, la Constitution de la Transition avait prévu dès le départ la prolongation, sous certaines conditions, de sa durée. Pour SIMA-KIVU, il est mal venu à ceux qui privilégient aujourd'hui des scénarios catastrophes de manquer au respect des textes légaux qu'ils avaient signés, et dont ils s'étaient félicités bruyamment.

Tout en partageant la grande déception de notre peuple, nous ne voyons pas de quelle légitimité pourraient se targuer ceux qui viendraient remplacer les animateurs politiques actuels. **En tout cas, les appels à la violence, après tant de millions de morts inutiles, nous paraissent une réponse inappropriée à la paralysie des institutions.** Comment ne voit-on pas que le chaos engendré aurait précisément pour conséquence d'empêcher la tenue des élections ?

Si ces politiciens étaient réellement guidés par l'intérêt du peuple, n'auraient-ils pas réclamé, non pas de prendre place dans ce gouvernement incapable, ni de prendre la place de celui-ci pour une nouvelle transition, mais plutôt la nomination d'un Premier ministre indépendant ? Celui-ci serait à la tête d'une équipe de technocrates chargés de gérer le pays durant cette période, avec pour mission principale d'organiser les élections auxquelles ils ne pourraient se présenter.

3. La prolongation s'impose-t-elle ?

Le Président de la Commission électorale indépendante, dans sa requête de prolongation de la Transition a évoqué des questions d'ordre juridique, logistique et autres liés au contenu des lois. A ce jour, en effet, les conditions minimales requises ne sont pas réunies : le recensement des électeurs n'est pas entamé ; le brassage de l'armée peine à se réaliser ; la sécurité des personnes et des biens, en particulier en Ituri, n'est pas garantie ; la réunification du territoire reste bloquée. Pire encore, au Kivu, l'occupation rwandaise se poursuit : non seulement les « Interahamwe » et militaires rwandais continuent à commettre les tueries, vols et viols à l'encontre de la population, mais l'armée de Kagame y maintient sa présence, sous couvert de soldats « mutins » proclamant leur appartenance au RCD-Goma.

Les problèmes matériels empêchant l'organisation du scrutin au 30 juin 2005 sont réels, c'est une évidence. Mais, ils sont d'abord la résultante de blocages politiques entretenus durant la transition tantôt par le MLC, tantôt par le PPRD, tantôt par l'opposition politique, et surtout par le RCD-Goma. Nul ne doit être dupe à ce sujet : leur objectif est d'entretenir les conditions pouvant créer des troubles jusqu'à la veille des élections, pour empêcher la tenue de celles-ci dans les provinces que le Rwanda rêve d'annexer. Dès lors, que faire ?

S I M A - K I V U a.s.b.l.
Soutien aux Initiatives des Mouvements Actifs au Kivu

4. Maintenir la pression...

A notre avis, la solution la plus raisonnable aujourd'hui consiste à **épuiser le processus constitutionnel**, avant le recours éventuel à d'autres formes de légitimation. **Toutefois, il est impératif de maintenir sur les dirigeants une double pression maximale** : d'un côté par la population comme elle le fait si bien actuellement, et de l'autre côté par la communauté internationale. Ils doivent exiger la définition d'un planning à respecter scrupuleusement quant aux opérations restantes : adoption par le Parlement des lois électorale et référendaire, identification et enrôlement des électeurs, organisation des bureaux de vote, publication du calendrier électoral, organisation du référendum constitutionnel, appel aux candidatures, etc. Il est tout aussi indispensable, sur le plan sécuritaire, de fixer la date de la fin du brassage de l'armée et de déployer un service d'ordre patriote et proche des citoyens afin de rassurer électeurs et candidats.

L'asbl SIMA-KIVU en appelle à la responsabilité du gouvernement et de la Commission électorale indépendante, et attire leur attention sur l'importance des points suivants :

- Les accords préélectorales destinés à assurer le maintien des représentants d'une ethnie ou celui des dirigeants actuels, sous des menaces de reprise de la guerre, remettraient fondamentalement en cause le principe même des élections.
- Les résultats des urnes s'imposent à tous, et il est impératif d'en prévenir la manipulation ou la contestation, principalement en organisant le dépouillement immédiat des bulletins à la clôture du vote, en présence des témoins des candidats.
- Enfin, l'exclusion de certains Congolais de ce rendez-vous historique au seul motif qu'ils résident à l'étranger constituerait une violation grave d'un droit politique et civique fondamental garanti à tous les citoyens.

Fait à Bruxelles, le 25 mai 2005.

Pour l'asbl **SIMA-KIVU**, ses administrateurs

LWABANDJI LWASI
Président

KABWIT NJIMBU Esaïe
Secrétaire